Compte-rendu Assemblée Générale 2026

Cette AG n'ayant pu avoir lieu « en présentiel », ce compte-rendu reprend les rapports moral, d'activités et financier, envoyés par messagerie aux adhérents dont 40% se sont exprimés (297).

RAPPORT MORAL 2026

Si l'association continue de fonctionner dans de bonnes conditions, il faut souligner l'engagement de l'équipe des Accompagnateurs En Montagne, les compétences et la disponibilité des membres du Conseil d'Administration ainsi que des bénévoles hors CA. En ce qui concerne le bilan de la saison 2026, il a été globalement très positif avec une adaptation des AEM pour proposer de nouveaux parcours, face à la canicule et au niveau technique des accompagnateurs. Par manque d'accompagnateurs actifs expérimentés, certains séjours ont été complétés par des accompagnateurs ayant pas ou peu d'expérience (inscriptions souvent tardives) pour maintenir la programmation des séjours. Toutefois, 3 séjours se sont déroulés avec 3 Passagers Joëlette au lieu de 4. La prestation des intendants a été appréciée et l'intégration de Mika (nouvel âne) réussie. Pour la saison prochaine, il a été décidé de maintenir l'expérience 2026, à savoir les inscriptions en ligne (adoptée à 80%) et du tarif solidaire appliqué pour tous les statuts. Malgré une hausse de la licence FFR, il n'y aura pas d'augmentation de la cotisation à HCE. Le tarif des séjours en France reste identique. La saison comprendra 1séjour de moins (difficultés à recruter des AA depuis 2 ans et des PJ cette année). Sur le programme, 6 séjours sont signalés « engagés » sur la fiche technique (bonne aptitude physique à l effort et bon niveau de pratique de la joëlette). En cas de désistement, un SMS vous sera adressé pour compléter le groupe. Il est prévu l'acquisition d'un véhicule et la mise en place d'un partenariat avec le Groupe Safran pour mécénat de compétences (recherche de nouveaux accompagnateurs et personnes en situation de handicap –PJ et HM) Une réflexion est en cours pour une refonte globale du site avec comme objectif, sa mise en place 2028 (40 ans de HCE).

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2026

Effectifs : Le nombre d'adhérents s'élève à 769 cette année contre 773 en 2025. Ne sont plus comptabilisés les sympathisants et donateurs qui, auparavant été intégrés à l'effectif des adhérents. 46% des adhérents sont issus de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes. Autre chiffre constant depuis plusieurs années : près de 75 % des adhérents participant à un séjour, sont rattachés à une antenne locale. Le nombre de licenciés FFR a augmenté.

Déroulement de la saison : Il a été proposé et organisé 20 séjours, soit 22 semaines de randonnée avec une moyenne de 4 PJ, 1 Handicapé Marcheur et 13 AA par séjour. Le programme comprenait la 2ème édition de la Grande Diagonale des Alpes avec 6 jours consécutifs et itinérants. Autre nouveauté qui a connu un succès : 2 séjours « sur les Chemins de Compostelle » dans le Haut Rhône et le Velay. L'encadrement des séjours a été assuré par 12 AEM. L'intendance a été tenue par 27 bénévoles (10 nouveaux dont 7 en binôme). Quant au covoiturage, il a été géré par 20 personnes (dont 6 nouvelles).

Inscriptions aux séjours : Comme les années passées, plus de 90% des personnes en situation de handicap (dont 7 nouveaux PJ et 3 HM) ont été inscrits avant la fin décembre 2025. Le nombre de désistements se stabilise (16 AA) mais complique toujours l'organisation de dernière minute. Au niveau de la moyenne d'âge des AA, les moins de 50 ans représentent 65% des participants. Les 86 nouveaux AA représentant 1/3 de l'effectif global des AA, sont venus à 60% par le bouche à oreille. 95% ont exprimé leur l'intention de revenir. Notre effectif se fidélise et se rajeunit, preuve du dynamisme de l'association.

Bilan des groupes locaux : Chacune des 11 antennes organise et propose des sorties à la journée ou des week-ends avec des reportages réguliers sur notre site. En parallèle, bon nombre d'entre elles sont amenées à participer à des animations ou forums destinés à recruter de nouveaux Passagers en Joëlette et Accompagnateurs Actifs. En outre, différentes structures font bénéficier HCE lors de leur prestation (soirée théâtrale, chorale …) ou en faisant appel aux bénévoles des antennes pour les aider dans leur organisation. Plusieurs courses solidaires ont été organisées au sein de collèges et lycées permettant ainsi de sensibiliser de futurs accompagnateurs. Des activités rémunératrices (jus de pommes, marché de Noël …) sont également organisées tout au long de l'année.
A noter que le bénéfice total de toutes ces actions représente 25 000€ pour l'exercice qui vient de s'écouler.
Un grand merci pour un tel engagement qui permet de présenter un compte de résultat quasi en équilibre.

Rapport d'activités 2025-2026 approuvé

RAPPORT FINANCIER 2025-2026

Il se présente en 2 principaux postes : **fonctionnement et activités**. Les charges de fonctionnement représentent nos charges fixes indépendantes du nombre de séjours. Les frais liés à l'AG et aux déplacements (réunions, CA…) représentent près de 2/3 de ces charges. Elles sont principalement couvertes par les adhésions (78%). Se dégage ainsi **un excédent de 11 009 €**. Les charges de nos activités sont constituées pour la plupart des dépenses liées à l'organisation de nos séjours (alimentation, hébergement, carburant, encadrement …). Les charges fixes concernent le matériel, les véhicules, les assurances, les amortissements. Ces activités sont financées à 41% par les participants. La générosité (67 681€) représente la 1ère ressource des activités. A noter une part non négligeable des dons de particuliers, des manifestations solidaires organisées par nos antennes et du mécénat. Soulignons ici le soutien des associations Entraide et Solidarité de Samoëns, Alti &Co, la Parenthèse, de la Fondation Essentiem et l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme, du Rotary Club de Menton, de la GMF via la Fondation Covéa, de la Française Des Jeux, de SEVI 63 et de Rhône Habitat. L'ensemble de ces ressources ne couvrant pas les charges des activités, le résultat des activités « séjours » est **un déficit de 13 350 €.** Pour un budget global d'environ 190 000€,. le Résultat est proche de l'équilibre **(déficit de 603 €)** et la situation financière reste très solide, avec 229 000 € de trésorerie (plus d'un an de charges). Précisons ici la valorisation du bénévolat qui s'élève à près de 118 000€ (postes administratifs et intendances).

Bilan financier 2025-2026 approuvé

BUDGET PRÉVISIONNEL 2027:
Le budget prévisionnel pour l'exercice 2027 s'élève à 185 000 €. Il tient compte des frais de fonctionnement général (25 000€) et des frais de l'activité phare de HCE (160 000€) avec ses 19 séjours programmés.

PROGRAMME DES SÉJOURS 2027 :
L'équipe d'encadrement 2026 sera constituée de 11 AEM en binôme. Le programme 2027 comprend 19 séjours en France, de la mi- avril à fin octobre avec le renouvellement de l'expérience d'un séjour en étoile dans les Baronnies (avec le thème aromatique) pendant les vacances de la Toussaint.1 séjour nouveau est proposé (en Haute Ardèche) et en nouveauté, un séjour unique de 2 semaines en septembre en Corse (intégrale Corsica). Les autres séjours : Cirque de Navacelles, au fil du Tarn (attention 11 jours), Massif des Monges, Queyras Tête de la Cula, Haut Verdon, Haute Ubaye, Sud Dévoluy, Val Maïra, Contrefort des Aravis, Massif des Bauges, Mont Lozère, Haute Maurienne, Pyrénées Ariégeoises, Balcons du Mont Blanc, Pyrénées Orientales, Sous les falaises des Fiz. **Attention** : les inscriptions, seront étudiées à partir du 1er décembre 2026 pour les Passagers Joëlette et Handicapés Marcheurs et à compter du 1er février 2027 pour les Accompagnateurs Actifs. Pour le séjour du Maroc programmé du 19 février au 5 mars 2028, les candidatures (tous statuts confondus) doivent être adressées (avec l'engagement de recherche de financement extérieur) du 1er décembre 2026 au 15 mars 2027, à l'adresse mail suivante :sejour@hce.asso.fr. La composition du groupe sera confirmée par le Conseil d'Administration du 4 avril 2027. Ces inscriptions pour les PJ et HM seront enregistrées pour la saison 2028. A noter qu'un tarif pour les jeunes de moins de 26 ans est proposé pour faire suite à l'enquête réalisée sur les séjours à l'étranger

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :
Sur les 4 membres du tiers sortant, 1 personne ne se représente pas (Laurence Brenot-Riou). Jean-Pierre Ardaillon a par ailleurs, présenté sa démission. 2 postes sont donc à pourvoir et 2 candidatures ont été adressées dans les délais. Les professions de foi étaient accessibles pour permettre de voter par le biais du lien Balotilo adressé à chacun. Le résultat du vote a confirmé le renouvellement de mandat des 3 membres du tiers sortant (Patrick Bonnot, Eric Mangeat et Valérie Vialle) et l'élection de 2 nouveaux membres (Caroline Bernaville et Maëlle Diné) par la majorité des votes (297 exprimés en ligne, soit 40% de participation). Le Conseil d'Administration 2026-2027 est composé de 12 membres : Laurence Avanturier, Caroline Bernaville, Patrick Bonnot, Christian de Rosso, Maëlle Diné, Marc Joly, Aurélien Lebrun, Éric Mangeat, Pascal Payan, Dominique Quetier, Caroline Saunier et Valérie Vialle.

Remerciements : lors de l'Assemblée Générale 2025, il a été oublié de remercier Denis Flaven qui, après 30 années au sein du CA de HCE, avait présenté sa démission. Il a été à l'origine et au suivi du site de l'association. A l'occasion de cette AG 2026, 2 membres du Conseil d'Administration se sont retirés (Jean-Pierre Ardaillon et Laurence Brenot-Riou). Que chacun soit sincèrement remercié pour leur engagement, l'un pour le poste de trésorier tenu pendant 11 années et l'autre au poste de coordinatrice des antennes pendant 5 ans puis en charge des inscriptions aux séjours depuis 4 ans.

Prochaine Assemblée Générale

Le Conseil d'Administration s'engage pour que l'Assemblée Générale 2027 ait lieu dans la salle de Vénissieux, pour y retrouver la convivialité et la découverte du programme attendues des présents. A noter les **20 et 21 novembre 2027**.